

SERVICES	COÛT	TOTAL (tx incluse)
ENTREPOSAGE		
Entreposage d'équipement	108.72 \$	125.00 \$
Location OU entreposage de voiturette manuelle	104.37 \$	120.00 \$
Entreposage de voiturette électrique	156.56 \$	180.00 \$
Location de casier - # : H () F () 1/2 case : 30\$ tx incluses	52.19 \$	60.00 \$
AIRES DE PRATIQUE - Non-membre		
À volonté (coût du gros panier : 8\$)	226.14 \$	260.00 \$
Personne additionnelle (même famille)	121.77 \$	140.00 \$
VOITURETTES MOTORISÉES		
A volonté	695.80 \$	800.00 \$
30 locations - 18 trous (1 pers) OU 15 locations - 18 trous (couple)	434.88 \$	500.00 \$
<p><i>De façon volontaire, le comité des Juniors vous invite à faire un don de 10\$ pour les frais de formation et de déplacements. Merci de votre générosité!</i></p> <p># TPS : 125188920RT0001 - #TVQ : 1006461774TQ0001</p>		DON AUX JUNIORS
		COTISATION VOLONTAIRE <i>Amélioration Terrain</i>
		TOTAL

MODES DE PAIEMENT	
Un seul versement payable avant le 31 mars 2023 ***	
Par versements égaux (doit se terminer au 31 octobre 2023) - Paiements pré-autorisés (PPA) **: Frais de 2%	

** PPA - En utilisant ce mode de paiement, vous devez contacter l'administration pour signer l'autorisation et fournir un spécimen de chèque

** Par versements égaux - hebdomadairement ou mensuellement (le montant du paiement sera réparti à partir de la date de signature de l'autorisation)

*** Le paiement peut se faire par chèque, argent comptant, virement bancaire, virement interac, débit ou crédit

*** Pour le virement interac : envoyez à v.bourque@golfbeauceville.net (Question : Année Réponse : 2023)

TOUS LES ABONNEMENTS INCLUENT LES AIRES DE PRATIQUE

ABONNEMENT 7 JOURS : Aucune restriction de jeu.

ABONNEMENT 5 JOURS : Du LUNDI au VENDREDI en tout temps sauf les jours fériés. Inclut le tournoi d'ouverture et fermeture.

ABONNEMENT 4 JOURS : Du LUNDI au JEUDI en tout temps sauf les jours fériés. Inclut le tournoi d'ouverture et fermeture.

AVANTAGE : Ces catégories incluent des parties à rabais dans plusieurs clubs.

AVANTAGE TOUT INCLUS : Cet abonnement comprend tous les services mentionnés ci-haut pour une personne.

GÉNÉRATION Y ET JUNIORS : Devront fournir une carte d'identité. Ils devront avoir l'âge au moment du paiement de la cotisation.

Entreposage d'équipements et/ou de votre voiturette manuelle ou électrique : Le club de golf Beauceville inc. ne pourra être tenu responsable d'aucune façon de la perte, vol, destruction, endommagement des biens remisés ou entreposés dans ou sur les lieux du club.

La cotisation 2023 est valide jusqu'au 31 octobre 2023 (si ouvert après, des frais de jeux vous seront chargés)

RÈGLEMENT #14 : Aucun remboursement de cotisation ne peut être fait après le 15 mai 2023

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations contenues au présent formulaire (recto/verso) et je m'engage à respecter les règlements en vigueur du club.

Date : _____

Signature : _____